

CONSEIL ADMINISTRATION DU 26 MAI 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mil vingt-six, le 26 mai à 10h00, le Conseil administration légalement convoqué le 12 mai 2026, s'est réuni sous la présidence de M. Christophe DUPRAT, Président.

Etaient présents :

M. Christophe DUPRAT, M. Gwenaël LAMARQUE, M. Olivier CAZAUX, M. Frédéric GIRO, M. Quentin BELAUBRE, M. Jean-François EGRON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, M. Mayeul L'HUILLIER.

Etait excusée et représentée :

Mme Géraldine AMOUROUX à M. Christophe DUPRAT.

La séance est ouverte

Affaire 2026/03/03F

SPA - Affectation des résultats 2025

Le compte financier unique de l'année 2025 a été adopté par le conseil d'administration le 26 mai 2026 avec :

- en section de fonctionnement un résultat de 0 €,
- en section d'investissement un déficit de 198.165,11 €.

Compte tenu de ces éléments, les résultats cumulés à reporter s'élèvent à :

- pour la section de fonctionnement : 0 € (excédent cumulé à la clôture de l'exercice précédent) + 0 € (résultat de l'exercice 2025) = 0 €,
- pour la section d'investissement : 480.030,94 € (excédent cumulé à la clôture de l'exercice précédent) - 198.165,11 € (résultat excédentaire de l'exercice 2025) =

281.865,83 € à reporter au compte 001.

Aussi, vous est-il proposé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir, pour le budget principal du service de la fourrière, entériner l'affectation de l'excédent de la section d'investissement de 281.865,83 € au compte 001.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège social de METPARK le 26 mai 2026

Pour expédition conforme

Président



Christophe DUPRAT